

LA FORMATION SUR SITE EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

Annexe à la convention de partenariat¹

Identification de l'institution partenaire :

.....

.....

.....

Coordonnées de l'établissement ou service d'accueil :

.....

.....

Tel :

Directeur² :

Référent de site :

Ce document établit le cadre pédagogique sur la base duquel est signée la **convention de partenariat** à laquelle il sera annexé. Ce cadre définit d'une part les domaines de compétences qui seront travaillés sur le site et leur importance respective pour chacune des séquences de présence sur site et d'autre part l'articulation de ces séquences avec l'organisation semestrielle de la formation en centre telle que la demande l'harmonisation européenne.

Par cet accord, l'institution partenaire, que la convention positionne comme « site qualifiant », est susceptible d'accueillir un ou plusieurs stagiaires de la formation considérée à chacun des stades du parcours, suivant les éventuels pré-requis ou autres modalités qui pourront être indiqués sur ce document.

Ce document sera porté à la connaissance des apprenants susceptibles de solliciter l'établissement pour un stage, ils pourront le prendre en compte pour préparer leur projet de formation sur ce site.

Pour accord : Le/...../.....
Le directeur : Le référent :

¹ (la convention étant établie pour une durée de cinq années, ce document peut être actualisé d'un commun accord sans nécessiter une révision de la convention)
² ayant délégation de signature pour la convention tripartite

NATURE DES INDICATIONS PORTEES SUR CE DOCUMENT

Ce document est élaboré sur la base du référentiel de compétences annexé à l'arrêté organisant la formation et propose **une structuration de la formation sur site** :

- **dans le temps** : chaque **colonne** identifie **par semestre** le nombre global d'heures sur site ainsi que les heures affectées au travail sur chacun des domaines de compétences.
Pour les formations post bac, ces heures sont définies par un référentiel national, référentiel que nous avons transposé pour les autres formations.
- **en domaines de compétences** : **en ligne** sont énoncées, de façon non exhaustive, **les missions, activités et tâches** qui permettront à l'« apprenant » de se mettre à l'œuvre et construire ses compétences en prenant appui sur les apports des séquences en centre de formation.
Ces « activités » peuvent bien sûr être travaillées au cours de l'ensemble des séquences. Les séquences « semestres » cochées X indiquent celles au cours desquelles ces activités seront particulièrement repérées comme indicatives des acquisitions attendues. Elles peuvent donner lieu à évaluation, suivant les référentiels de chaque séquence (ces indications sont fournies dans chaque « référentiel de séquence de formation sur site » remis lors de chaque affectation).

Cette structuration de la formation sur site est établie par le centre de formation, en relation avec le déroulement de la formation et des étapes de validation et de certification.

Les spécificités du site :

Il appartient au site de développer ses spécificités : missions, organisations, expertises, profil des professionnels ressources, etc.

Pour l'information des apprenants et favoriser le travail de préparation du stage, le site est invité à porter en observation ses spécificités au regard de chaque domaine, ses éventuels pré-requis ou toutes autres informations qu'il juge utile.

Ces informations peuvent être portées sur ce document, elles peuvent faire l'objet de tout document qui peut être joint : organigramme, projet, livret d'accueil, etc.

Nous associons à ce document un « **référentiel fonctions /activités** » extrait du référentiel professionnel annexé à l'arrêté. Il est important, en effet, de considérer la complémentarité des compétences dans la construction d'une identité professionnelle qui leur donne sens, identité du professionnel en capacité d'assurer les fonctions qui lui seront confiées.

L'établissement peut proposer des facilités d'hébergement OUI NON de restauration OUI NON d'accès OUI NON

Précisions :

L'institution s'inscrit dans un partenariat européen OUI NON et peut permettre au stagiaire des activités dans ce cadre OUI NON

Précisions :

SEMESTRE	1	2	3	4	5	6
Année	1 ^{ère}		2 ^{ème}		3 ^{ème}	
Identification de la séquence sur site	1	2	3	4	5	
Total des heures sur site par semestre	280	420	280	490	490	

DC 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF SPECIALISE								
Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		100	150	100	175	175		
1.1 - Instaurer une relation	- recueillir et analyser des informations et des documents concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe, dans les limites de sa mission			X				
	- observer les attitudes et comportements des usagers dans le respect de leur intimité	X						
	- développer une écoute attentive et créer du lien		X					
	- identifier et réguler son implication personnelle					X		
1.2 - Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles	- repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe	X						
	- repérer et tenir compte des déficiences, incapacités et handicaps				X			
	- mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne					X		
	- favoriser l'expression et la communication			X				
	- expliciter les normes et usages sociaux		X					
	- aider la personne à se positionner dans un projet personnalisé				X			

DC 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF SPECIALISE (suite)

1.3 - Assurer une fonction de repère et d'étayage	- favoriser l'apprentissage des règles de vie collective				X		
	- se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence					X	
	- repérer et prévenir les situations de maltraitance			X			
1.4 - Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective	- prendre en compte et analyser une situation en référence une problématique plus globale			X			
	- exploiter une relation d'échange	X					
	- adapter ses objectifs de travail	X					
	- instaurer une coopération avec la famille et les proches	X					
	- utiliser une activité technique pour développer une action éducative				X		
	- concevoir et mener des activités de groupe et rendre compte de leur budget					X	
	- instaurer une coopération avec les entreprises de l'environnement		X				
	- repérer les attentes sociales et professionnelles des entreprises de l'environnement		X				
1.5 - Favoriser une dynamique de groupe	- Savoir gérer les interactions à l'intérieur du groupe					X	
	- Savoir réagir de façon adaptée aux situations conflictuelles					X	
	- Savoir organiser une équipe de travail en fonction des relations interpersonnelles.					X	

DC 2 : CONCEPTION ET CONDUITE D'UN PROJET EDUCATIF ET TECHNIQUE SPECIALISE

Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		100	150	100	175	175		
2.1 - Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production								
2.1.1 - Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers	- Connaître et mettre en application les règles et usages techniques liés au métier	X						
	- Connaître les dispositions législatives et réglementaires plus directement liées à son domaine d'intervention	X						
	- analyser et aménager le poste de travail en fonction de la personne		X					
	- évaluer et prendre en compte la pénibilité du poste de travail		X					
	- déterminer les axes de la construction de l'identité professionnelle au regard des objectifs du parcours dans un contexte d'activité						X	
	- expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques					X		
	- participer à l'évaluation et à la prévention des risques				X			
2.1.2 - Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle	- construire, mettre en œuvre et évaluer une progression et une séquence d'apprentissages professionnels adaptées à la population accueillie, au contexte professionnel et à l'environnement de l'emploi					X		
	- assurer une veille technologique						X	

DC 2 : CONCEPTION ET CONDUITE D'UN PROJET EDUCATIF ET TECHNIQUE SPECIALISE

2.1 - Organisation de l'environnement de travail de la gestion de la production (suite)

2.1.3 - Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production	- mettre en place des outils de gestion de la production : budget, coût de production, devis, gestion des stocks					X		
	- mettre en place des supports pour assurer la continuité de son activité et l'encadrement des personnes		X					
	- favoriser la coopération entre les membres du groupe				X			

2.2 - Conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle

2.2.1 - Etablir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle	- établir un contrat avec l'utilisateur et/ou ses représentants	X						
	- aider l'utilisateur à exprimer et formaliser ses aspirations			X				
	- repérer les besoins et capacités techniques individuels de chaque membre du groupe				X			
	- mettre en adéquation les potentiels de l'individu et les exigences du milieu d'insertion visé					X		
	- repérer et saisir les opportunités d'un environnement		X					
2.2.2 - Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer	- construire avec la personne, en fonction des possibilités et contraintes de l'environnement, les différentes étapes d'un parcours					X		
	- élaborer, mettre en œuvre, évaluer et réajuster un projet				X			

DC3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre						Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		40	60	40	70	70		
3.1 - Travail en équipe pluri-professionnelle								
3.1.1 - S'inscrire dans un travail d'équipe	- coopérer avec les membres de l'équipe et solliciter des avis, des aides	X						
	- collaborer à la réflexion et à l'élaboration du projet individuel de la personne			X				
	- repérer et situer son domaine d'intervention dans le cadre d'une approche globale de la personne				X			
	- assumer le rôle de référent					X		
3.1.2 - Elaborer, gérer et transmettre de l'information	- traiter, sélectionner et transmettre l'information utile et nécessaire à la compréhension de l'évolution de la personne dans le respect de son intimité et de la confidentialité					X		
	- mettre en place des outils de recueil d'informations spécifiques à son activité et transcrire ses observations			X				
	- analyser les écarts avec les attentes des professionnels environnants		X		X			
	- élaborer et rédiger des comptes rendus de situations	X						
3.2 - Coordination								
3.2.1 - Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs	- repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre	X						
	- appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution		X					

DC3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE (suite)

3.2 - Coordination (suite)

3.2.2 - Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle	- animer une réunion de travail					X		
	- soutenir et accompagner les orientations d'une équipe				X			
	- organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe					X		
	- utiliser les techniques de gestion des conflits			X				

DC 4 - IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER INSTITUTIONNELLES

Compétences	Missions, activités, tâches	Nombre d'heures et activités soumises à évaluation par semestre					Précisions éventuelles sur les supports, les modalités de travail... spécifiques au site
		40	60	40	70	70	

4.1 - Implication dans les dynamiques institutionnelles

4.1.1 - Participer, au sein de l'équipe pluri-professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels	- Connaître les statuts et fonctions des différents professionnels de la structure	X						
	- analyser sa pratique professionnelle pour en délimiter le cadre de son intervention				X			
	- Connaître les différents projets institutionnels et leurs champs d'application			X				
	- représenter son service et/ou établissement					X		
	- adapter sa communication aux différents partenaires		X					

DC 4 - IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER INSTITUTIONNELLES (suite)

4.1 - Implication dans les dynamiques institutionnelles (suite)

4.1.2 - Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi	- Connaître l'institution et les missions qu'elle assure	X						
	- Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'institution			X				
	- Connaître et participer, dans le cadre de son intervention, à la politique de prévention des risques					X		
	- contribuer à l'élaboration du projet d'établissement par son projet d'atelier ou d'activités				X			
	- évaluer et rendre compte de l'orientation et de l'évolution du projet d'atelier ou d'activités					X		
	- intégrer, dans son champ de compétence, une démarche qualité		X					
4.1.3 - Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	- prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux				X			
	- actualiser ses connaissances professionnelles	X						
	- actualiser sa connaissance de l'environnement économique et de l'emploi		X					
	- capitaliser les expériences professionnelles			X				
	- prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles					X		
	- savoir entretenir une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles.				X			

DC 4 - IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER INSTITUTIONNELLES

4.2 - Travail en partenariat et en réseau

4.2.1 - Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local	- Connaître les principaux donneurs d'ordre de l'activité qu'il encadre			X			
	- Connaître l'environnement socio-économique de l'institution qui l'emploie		X				
	- Connaître les partenaires de l'institution et leurs missions	X					
	- présenter et représenter l'institution lors de rencontres avec les donneurs d'ordres			X			
	- se positionner face à une proposition d'activité qu'il jugerait en inadéquation avec les capacités des personnes				X		
	- conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, de la formation professionnelle et de l'emploi					X	
4.2.2 - Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise	- assurer des liens commerciaux avec les partenaires économiques		X				
	- offrir une référence professionnelle aux partenaires économiques				X		
	- Savoir être un interlocuteur de référence auprès des partenaires économiques pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ou en difficulté sociale					X	
4.2.3 - Développer et transférer ses connaissances professionnelles	- conceptualiser ses pratiques professionnelles					X	
	- Savoir s'auto-évaluer	X					
	- Savoir appliquer les méthodologies de recherche		X				
	- assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels				X		
	- Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques			X			

Référentiel fonctions/activités² Educateur Technique Spécialisé

1.1. Définition de la profession et du contexte de l'intervention

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation.

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médicosociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs public et privé.

Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion. Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion par l'apprentissage pré-professionnel ou professionnel des publics avec lesquels il travaille, l'activité de l'ETS est orientée vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

L'ETS intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants :

- en situation de handicap ;
- en situation de dépendance ;
- en souffrance physique ou psychique ;
- en difficulté sociale et familiale ;
- en voie d'exclusion ;
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

1.2. Référentiel fonctions/activités

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF de la personne ou du groupe	FORMATION PROFESSIONNELLE, élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion	ENCADREMENT TECHNIQUE de la production
<ul style="list-style-type: none"> - Contribue à la mission institutionnelle par la mise en œuvre d'activités techniques et professionnelles. - Développe une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re)construction identitaire. - Accompagne et aide la personne à s'insérer dans l'univers professionnel, technique et social. - Crée une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développe une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes. - Elabore et met en œuvre des projets d'insertion professionnelle. - Structure un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes. - Inscrit le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes. - Gère, organise la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique. - Veille à l'équilibre entre les exigences économiques de la production et une approche sociale et éducative de la personne. - Encadre, organise et anime une équipe de travail.

² Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté organisant la formation.